



Pour tout changement d'adresse

Contrat 4 ou 2 Roues :

Merci de nous fournir la carte grise notifiant la nouvelle adresse.

De nous préciser votre mode de garage :

→ Voie publique / Stationnement sur la voie publique

→ Terrain privé et clos / Cour privative fermée, stationnement sur un terrain privatif clos, mitoyen à l'habitation du souscripteur.

→ Garage clos et couvert :

- INDIVIDUEL : box, garage privé.

- COLLECTIF : box, parkings d'immeubles et de résidences avec accès mécaniquement protégé et réservé aux bénéficiaires des places de stationnement (clef, badge, code). Parking public surveillé 24h/24

Rappel : Le véhicule doit être garé habituellement à l'adresse du souscripteur.

Habitation :

Merci de nous informer des nouvelles caractéristiques de votre risque ainsi que le mode fractionnement choisi, en cas de prélèvement automatique bancaire nous fournir le nouveau RIB.

Pour la résiliation du précédent contrat d'assurance, n'oubliez pas de nous faire parvenir :

- Pour une location : la copie de l'état des lieux ou une attestation du propriétaire

- Pour une vente : la copie de l'acte notarié

Santé :

Merci de bien vouloir nous fournir votre attestation d'assuré social à la nouvelle adresse.

En l'absence de ces documents aucun changement d'adresse ne pourra être effectué.